

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

SAISON 2026-2027

Le règlement de la licence se fait au moment de la demande de licence effectuée par le licencié sur le site de la FFBB.

L'enregistrement de la licence ne pourra être validé que si le règlement est parvenu au club.



MOYENS DE PAIEMENT

Merci de privilégier le règlement par virement ou carte bancaire



CARTE BANCAIRE

Le paiement par carte bancaire vous sera proposé lors de la démarche de renouvellement ou de création de votre licence.

Les services du site associatif sécurisés sont gratuits pour le club. Une participation pourra vous être proposée, que vous pourrez évidemment refuser.



VIREMENT BANCAIRE

Titulaire du compte : **Association ASEA BasketBall**

IBAN

FR76 1290 6000 4162 3775 2300 175

BIC

AGRIFRPP829

Merci d'indiquer les nom et prénom du licencié dans le motif du virement.



CHÈQUE BANCAIRE

À l'ordre de l'ASEA Basket.

Merci d'indiquer les nom, prénom et date de naissance du licencié au dos du chèque.



CHÈQUES VACANCES ET COUPONS

Ils sont acceptés. Merci d'indiquer les nom, prénom et date de naissance du licencié au dos.



Les chèques vacances et coupons sont à faire parvenir à :

ASEA Basket

22, avenue Yves Thépot
29000 QUIMPER

3x

POSSIBILITÉ DE PAIEMENT EN PLUSIEURS FOIS

Le paiement en plusieurs fois est possible.

- **Par chèque** : les chèques devront être remis en une seule fois. L'encaissement sera effectué sur plusieurs mois.
- **Par carte bancaire** : possibilité de paiement en 3 fois via la plateforme sécurisée.



Le Pass'Sport (réduction de l'État) pourra être utilisé selon les modalités en vigueur pour la saison 2026-2027.



Paiement en ligne sécurisé via Helloasso.



ASEA Basket
11, Place Victor Schoelcher
29000 QUIMPER



aseabbquimper@gmail.com



06.59.85.48.98